

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2020**

**N° 2020-026**

**Finances  
Budget Annexe Ateliers Relais – Budget Primitif 2020  
Approbation et autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 02 Mars 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

**Présents :**

Frédéric CUIILLERIER, Serge LEBRUN, Pascal FOULON, Dominique RENAULT, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUÉRÉ, Joël GIRARD, Daniel BOCQUET, Adeline BOIZARD, Carl LEQUERTIER, Stéphanie CHANE-CHU, Éric DODET, Valérie LABOUCHRA, Laurent JUTIGNY, Christine GOBLET, Gilles HUBERT, Jacqueline BLIN et Raymond DOUARE.

En exercice : 22  
Présents : 18  
Votants : 22

**Excusés :**

Céline JUNGES - GIRLANDA, Vanessa RICHARD, Anne D'AUX, Nathalie GUILLOTEAU.

**Pouvoirs :**

Vanessa RICHARD à Marie-Françoise QUERE, Anne d'Aux à Pascal FOULON, et Nathalie GUILLOTEAU à Carl LEQUERTIER.

**Secrétaire auxiliaire :** Alexandra BIE-BOUGARD.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le budget primitif de l'Atelier Relais pour l'exercice 2020.

Le projet de budget 2020 s'élève à 154 792,14 € qui se répartissent ainsi :

- 41 892,48 € pour la section de fonctionnement,
- 112 899,66 € pour la section d'investissement.

Pour l'année 2020, il est prévu l'acquisition d'un terrain à hauteur de 45 000 € dans la zone d'activités – les Varigoins (préemption), ainsi que le changement d'un ventilo-convecteur dans les bâtiments occupés par la société BICE (pour un montant de 5 400,00 €).

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le budget primitif 2020 de l'Atelier Relais ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents afférents à l'adoption dudit budget.

### ADOPTÉ À L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme  
A Saint-Ay, le **12 MARS 2020**

Le Maire,  
  
Frédéric CUIILLIER  


Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le  
Et de l'affichage le  
Pour le Maire,  
La Directrice Générale des Services,

Alexandra BIE-BOUGARD.